

INDEX EGALITE FEMMES HOMMES 2020

Nous avons le plaisir de vous communiquer le détail de l'index égalité femmes/hommes de l'hôtel Le Meurice répondant au décret n°2019-15 du 8 janvier 2020.

NOTRE INDEX EST DE 93 / 100

	Indicateur calculable (1=oui, 0=non)	Valeur de l'indicateur	Points obtenus	Nombre de points maximum de l'indicateur	Nombre de points maximum des indicateurs calculables
1- Ecart de rémunération (en %)	1	5,8	34	40	40
2- Ecarts d'augmentations individuelles (en points de %)	1	3,4	20	20	20
3- Ecarts de promotions (en points de %)	1	11,6	15	15	15
4- Pourcentage de salariés augmentés au retour d'un congé maternité (%)	0	INCALCULABLE		15	0
5- Nombre de salariés du sexe sous-représenté parmi les 10 plus hautes rémunérations	1	4	10	10	10
Total des indicateurs calculables			79		85
INDEX (sur 100 points)			93		100

Précisions méthodologiques :

L'hôtel s'est référé sur l'année 2020, soit du 1^{er} janvier 2020 au 31 décembre 2020.

L'effectif de l'entreprise a été renseigné par catégories socio professionnelle suivantes : employé, agent de maîtrise et cadres.

Les caractéristiques individuelles (âge, catégorie de poste) sont appréciées au dernier jour de la période de référence ou au dernier jour de présence du salarié dans l'entreprise.

Conformément au décret, ne sont pas pris en compte dans le calcul de l'index :

- Les apprentis, les contrats de professionnalisation.
- Les salariés mis à disposition par une entreprise extérieure, dont les intérimaires le cas échéant.
- Les salariés dont le contrat est suspendu plus de 6 mois au cours de la période de référence (maladie, congé sans solde, parental, etc.) ou partis avant le 30 juin 2020.
- Les salariés placés en activité partielle ne sont pas pris en compte pour les périodes où ils n'étaient pas en activité, le salaire maintenu (100% du net) pendant cette période a été déduit pour plus de cohérence.
- L'indice 4 – Pourcentage de salariées augmentées au retour du congé maternité n'est pas calculable, car l'entreprise n'a accordé aucune augmentation individuelle ou collective sur la période de référence.